





## Compte rendu \_ Conseil d'administration du Pays Sisteronais-Buëch Le 20 février 2009 à la CCL à Lazer

**Présents** : Mesdames Patricia MORHET-RICHAUD, Julie RAVEL, Elisabeth ALTMANN, Evelyne FAURE, Karine MANUEL

Messieurs Bruno LAGIER, Claude BREMOND, Jean-Pierre BRIOULLE, Marcel CLEMENT, Alain D'HEILLY, Jean-Luc LAMI, Jean-Philippe MARTINOD, Pierre-Yves VADOT, Jean-Louis REY, Elie AGUILLON, Auguste TRUPHEME, Jean-Pierre BOIVIN, Marc MICHEL, Philippe MAGNUS, Robert GAY, Alain MONTAY

**Absents excusés** : Madame Monique OUVRIER-BUFFET, Messieurs Nicolas ROSIN, Gérard TENOUX, Michel ROY, Michel ROLLAND, Georges NICOLS

### Ordre du jour :

-  Entériner les décisions prises au dernier Conseil d'administration
-  Présentation du bilan 2008, budget prévisionnel 2009 et orientations
-  Rapport de la commission en charge de la modification des statuts
-  Questions diverses

Jean-Luc LAMI devant partir en cours de réunion, présente en début de séance les axes de travail du conseil de développement.

### ➤ Le conseil de développement

En 2009, le conseil de développement prévoit dans son plan d'actions :

- **La fête du pays nouvelle formule** en associant les EPCI. En effet, ce n'est pas une mais 9 fêtes, 1 par EPCI et par mois. L'objectif est de faire connaître les espaces de projet EPCI et Pays au travers d'une animation. Un courrier a été envoyé aux EPCI s'ils souhaitent participer, ils doivent nous retourner le coupon réponse en proposant un jour et une animation (journée d'information, randonnée, rencontre culturelle...).
- **La commission environnement** s'est réunie autour de la problématique des énergies renouvelables. Cette commission propose d'organiser 2 ou 3 journées d'information « maîtrise des énergies » pour sensibiliser et informer les élus et la population.
- **La commission « tourisme patrimoine et culture »** sera associée au groupe de travail sur la candidature à l'appel à projets innovation touristique
- **La commission « vie locale »** accompagnera la réalisation du schéma de service.

### 1. Entériner les décisions prises au dernier Conseil d'administration



Lors du dernier CA du 16 décembre 2008, le quorum n'était pas atteint. Certaines décisions ont été débattues et délibérées il faut aujourd'hui entériner ces décisions :

➤ Clôture de l'Etude de stratégie foncière

---

La 3<sup>ème</sup> phase a été validée suite à la présentation du cabinet (PV N° 2009/1CA/1).

➤ Présentation de la convention collective

---

Il est décidé de mettre en place la **convention collective animation** avec effet rétroactif au 1er janvier 2009, (PV N° 2009/1CA/2).

➤ Schéma de service

---

Ce dossier bénéficie d'un subventionnement Leader à hauteur de 100%. Le plan de financement de cette opération pour la demande de subvention dans le cadre du programme LEADER a été validé comme suit : (PV N° 2009/1CA/3) :

Plan de financement prévisionnel				
Coût total du projet	LEADER	REGION	DEPARTEMENT HAUTES ALPES	DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
100%	55%	28%	7%	10%
60 000 €	33 000	16 800	4 200	6 000

Concernant la réalisation du schéma de services, la proposition suivante a été retenue :

**Embaucher un chargé de mission pendant 18 mois qui se chargera de la réalisation du schéma de services dans son intégralité et pourra aussi accompagner les porteurs de projets dans la réalisation de leurs opérations.**

Un groupe de travail composé de Jean-Philippe MARTINOD, de Jean-Pierre BRIOULLE, et d'Alain D'HEILLY prendra en charge les entretiens d'embauche, si d'autres personnes sont intéressées prendre attache auprès du Pays.

➤ Présidence du GAL

---

Bruno LAGIER délègue la présidence du GAL à Jean-Philippe MARTINOD. (PV 2009/1CA/4)

➤ Modification du périmètre

---

Les communes de Venterol, Piégut et Bellaffaire sont aujourd'hui membres de la Communauté de communes des Pays de Serre-Ponçon. De ce fait, elles

intègrent le périmètre du Pays Gapençais. Par conséquent, le périmètre du Pays évolue, une demande de modification de périmètre va être proposée à la préfecture.

## 2. Présentation du bilan 2008 et budget prévisionnel et orientations 2009

### ➤ Bilan comptable 2008

Les chiffres présentés ici seront susceptibles d'évoluer après intervention du commissaire aux comptes, mais cela concernera simplement les jeux d'écriture et ne devrait pas modifier le résultat. Le Bilan 2008 est déficitaire d'un peu plus de 3 000 €. Compte tenu de la régularisation de la comptabilité qui a été engagée l'année dernière ce déficit est du au fait que les soldes des subventions Région pour l'animation du Conseil de développement et du pays ne nous ont pas été versés. Le tableau de comptabilité analytique en pièces jointe présente la répartition des coûts de fonctionnement de l'association action par action.

### ➤ Budget prévisionnel 2009

Pour 2009, le tableau comptabilité analytique présente un budget prévisionnel qui reste à équilibrer. Mais on peut d'ores et déjà avoir un aperçu du champ d'action du Pays en 2009. La masse salariale prend en compte les modifications liées à la convention collective et les embauches notamment Audrey MATT et le chargé de mission pour le schéma de service.

- Animation des contrats de territoire (Etat, Région, Département 04)
- Le conseil de développement
- touristique : montage du dossier pour l'appel à projets « innovation touristique en milieu rural » et accompagnement de la structuration des offices de tourisme du territoire
- le Pôle d'Excellence Rurale : Suivi des dossiers PER & accompagnement de la mise en œuvre de l'itinéraire.

Rappel : Les EPCI doivent délibérer avant la fin mars 2009.

- Schéma Territoires Numériques : Lancement par la Région du programme « Territoires Numériques 2.0 », organisation de 3 réunions d'information sur le SIG
- Le projet INTERREG « R2D2 » Sous réserve d'être retenu à partir du mois de juin 2009.
- Préparation de la candidature à l'appel à projet AGIR Maîtrise de L'énergie.

Le Pays doit renouveler le matériel informatique (ordinateur et serveur) standard téléphonique (partagé avec la communauté de communes du Sisteronais) et acheter 2 bureaux :

Le chiffrage de tout ceci représente un budget de 23 000€ dont une part sera partagée avec la communauté de communes du Sisteronais. La Région peut prendre entre 30 et 50% du montant de ces investissements. Un dossier sera déposé pour une demande de subvention à la Région PACA.

L'autofinancement pourra varier de 70% à 50%. Ce dernier se fera sur les fonds propres de l'association. (PV 2009/1CA/5)

Comités de pilotage PAYS et partenaires

Dans le cadre du Contrat d'Aménagement Solidaire et de Développement Durable signé avec la Région, une réflexion devra être engagée sur les attentes du Pays en terme d'animation territoriale (agenda 21, prospectives...).

Le conseil général des Alpes de haute provence propose de signer une convention avec eux. Cette dernière fixe pour 2009 2011, le partenariat Pays CG04.

D'autre part, le Pays doit organiser des comités de pilotage avec les partenaires pour le suivi des contrats. Notamment, pour l'avis que le Pays doit donner sur certains dossiers présenté au titre du FNADT, du Fond d'initiative locale et des fonds européens FEDER 4.2 et FEADER. Ce comité de pilotage sera organisé au mois d'avril.

### 3. Rapport de la commission en charge de la modification des statuts

Les modifications statutaires ont été présentées au Conseil d'administration. Ce dernier propose de les présenter lors de la prochaine assemblée générale extraordinaire. (PV 2009/1CA/6)

La modification des statuts est jointe à ce compte rendu.

### 4. Questions diverses

➤ Le label « Bistrot de Pays » :

**Bistrot de Pays®** est une démarche mobilisant des établissements (bistrot, cafés, restaurants...) dans un projet de pays. Le Bistrot de Pays® a pour but de contribuer à la conservation et à l'animation du tissu économique et social en milieu rural par le maintien d'un lieu de vie du village.

**Un Bistrot de Pays® doit :**

- **Être situé dans une commune rurale de moins de 2000 habitants.**
- **Constituer l'un des derniers commerces du village.**
- **Être ouvert toute l'année.**

- Proposer, autant que possible, les services de base non assurés par ailleurs dans le village (tels que dépôt de pain, de tabacs, de journaux, petite épicerie...)
- Disposer des principaux documents d'information touristique locale.
- Organiser des animations festives et culturelles (au moins trois par an)
- Promouvoir les produits du terroir
- Proposer au minimum une restauration de type casse-croûte, basée sur les produits régionaux.
- Dans le cas où une restauration complète est assurée, proposer des repas où les recettes et les produits du terroir tiennent une place prépondérante.

Pour le Sisteronais-Buëch, il s'agit de labelliser 7 établissements qui ont été audités par la fédération des bistrots de Pays.

Le Pays serait en charge d'animer ce réseau il aura notamment en charge de réaliser les documents d'appels et de coordonner en partenariat avec les deux CCI les animations et formations.

La fédération souhaiterait inaugurer le réseau au mois de juin 2009. Pour cela, il faudrait que le pays délibère favorablement pour la création de ce réseau et prenne en charge les couts d'investissements et d'achat de la marque.

Le budget prévisionnel pour l'équipement des 7 établissements :

Dépenses		Recettes	
Equipements de 7 établissements	8960€	Région Paca	6 768 €
Animation réseau (dépliant)	2 000€	Autofinancement	2 192 €
Coût total subventionable	10 960 €	Total	10 960 €
Droit d'utilisation de la marque	2 300 €	Autofinancement total	2 300 €
<b>COÛT TOTAL</b>	<b>13 260 €</b>	<b>COÛT TOTAL</b>	<b>13 260 €</b>

**La proposition est la suivante :** faire prendre une partie de ces frais par les restaurateurs s'inscrivant dans la démarche, notamment l'équipement et ensuite de voir comment inscrire ce projet dans le programme LEADER pour ce qui concerne les actions d'animation et document de communication.

Le Conseil d'administration souhaite avant de délibérer que le Pays prenne attache auprès de la chambre de commerce et de l'industrie pour clarifier le rôle de chacun.